

# Document d'Informations Clés

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

|                       |                                                                        |
|-----------------------|------------------------------------------------------------------------|
| <b>Nom du produit</b> | <b>SUBORDINATED DEBT FUND, BH-CHF, un compartiment de VALORI SICAV</b> |
| <b>Emetteur</b>       | <b>UBS Asset Management (Europe) S.A.</b>                              |
| ISIN                  | LU2460217917                                                           |
| Téléphone             | Téléphonez au +352 27 1511 pour plus d'information.                    |
| Site Internet         | <a href="http://www.ubs.com/ame">www.ubs.com/ame</a>                   |

La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) est responsable de la supervision d'UBS Asset Management (Europe) S.A. concernant ce document d'informations clés aux investisseurs.

Le présent PRIIP est agréé au Luxembourg.

UBS Asset Management (Europe) S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Date de production du document d'informations clés: 14 Août 2026.

## En quoi consiste ce produit ?

### Type

Valori SICAV est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme juridique d'une société d'investissement à capital variable (SICAV) en vertu de la Partie I de la loi luxembourgeoise de 2010 sur les organismes de placement collectif.

### Durée

Le produit n'a pas de date d'échéance (autrement dit, il est de type ouvert). L'émetteur peut résilier le produit de manière anticipée. Le montant que vous recevrez en cas de résiliation anticipée peut être inférieur à celui que vous avez investi.

La période de détention recommandée (PDR) est indiquée à la section intitulée «Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?».

### Objectifs

Le Compartiment investit selon une stratégie de moyen à long terme en vue d'accroître la valeur de ses actifs. Les actifs du Compartiment sont principalement investis dans des titres d'émetteurs bénéficiant d'une bonne notation en matière de développement durable et appliquant de bonnes pratiques de gouvernance, conformément à la politique ESG disponible sur [www.valorisicav.com](http://www.valorisicav.com). Le Compartiment investit principalement dans de la dette subordonnée et de la dette junior subordonnée émises par des institutions financières, des compagnies d'assurance ou d'autres sociétés. L'investissement dans des obligations convertibles, CoCo, AT1, RT1 et CET1 ainsi que dans des obligations convertibles contingentes Tier 2 se limitera, au total, à 40% des actifs du Compartiment. Le Compartiment peut également investir dans des obligations d'entreprises de qualité Investment Grade et des obligations d'État ou supranationales. La notation moyenne attendue du Compartiment est BBB-. L'investissement dans des obligations dont la notation est inférieure à CCC- n'est pas autorisé dans le cadre de ce Compartiment. Le Compartiment peut investir jusqu'à 30% de son actif dans des actions non cotées. En outre, le Compartiment investira jusqu'à 20% de ses actifs dans des actions émises par des sociétés du monde entier et dans des indices d'actions internationaux, ainsi que dans des instruments financiers structurés. Les titres de créance peuvent être convertis directement en actions: dans ce cas, le gestionnaire d'investissement est tenu de vendre ces dernières dans un délai de six mois. Le Compartiment peut investir à concurrence de 10% de son actif directement dans des OPCVM et/ou d'autres OPC. À titre temporaire, le Compartiment peut détenir jusqu'à 20% d'actifs liquides auxiliaires. Le Compartiment pourra conclure des opérations de prêt de titres. L'investissement dans des instruments financiers dérivés est autorisé, à des fins de couverture et/ou spéculatives. Le Compartiment n'aura pas recours à d'autres opérations de financement de titres. Le rendement du fonds dépend principalement de l'évolution des taux d'intérêt, de la fiabilité des émetteurs et du produit des intérêts. Le rendement peut également dépendre des fluctuations des taux de change, si le fonds détient des positions actives ou non couvertes.

Les revenus de cette catégorie d'actions sont réinvestis. Le risque de change de la devise de la classe de parts est en grande partie couvert face à la devise du fonds.

### Investisseurs de détail visés

Ce fonds s'applique aux investisseurs non professionnels avec une connaissance financière basique, qui peuvent accepter une possible perte sur le capital investi. Le fonds vise à générer une part importante de son rendement par des revenus récurrents, tout en accordant un accès quotidien au capital dans le cadre de conditions de marché normales. Le fonds est adapté pour être acquis par le client cible sans aucune restriction de canal de distribution ou de plateforme.

### Banque dépositaire

UBS Europe SE, Succursale luxembourgeoise

### Informations complémentaires

Des informations sur SUBORDINATED DEBT FUND et sur les catégories d'actions disponibles, le prospectus dans son intégralité, et les derniers rapports annuels et semestriels ainsi que des informations supplémentaires peuvent être obtenus gratuitement auprès de la société de gestion de fonds, de l'agent administratif central, de la banque dépositaire, des distributeurs de fonds ou en ligne à l'adresse [www.ubs.com/ame](http://www.ubs.com/ame). Les derniers cours sont disponibles sur [www.ubs.com/ame](http://www.ubs.com/ame)

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse.

Cet indicateur évalue le risque de pertes sur la performance future à un niveau faible. Les performances passées ne donnent pas une indication fiable des résultats futurs, si bien que le risque effectif de perte peut varier considérablement.

**Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.**

Le produit peut être soumis à d'autres facteurs de risque qui ne sont pas pris en compte dans l'indicateur synthétique de risque (ISR), par exemple des risques opérationnels, politiques et juridiques. Veuillez consulter le prospectus pour plus d'informations.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement

### Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

| Période De Détention Recommandée: |                                                                                                           | 3 Ans                     |                            |
|-----------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Exemple d'investissement:         |                                                                                                           | CHF 10 000                |                            |
|                                   |                                                                                                           | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 3 ans |
| Scénarios                         |                                                                                                           |                           |                            |
| Minimum                           | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. |                           |                            |
| Tensions                          | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                    | CHF 8 190                 | CHF 8 480                  |
|                                   | Rendement annuel moyen                                                                                    | -18.1%                    | -5.3%                      |
| Défavorable                       | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                    | CHF 8 630                 | CHF 9 090                  |
|                                   | Rendement annuel moyen                                                                                    | -13.7%                    | -3.1%                      |
| Intermédiaire                     | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                    | CHF 10 390                | CHF 10 720                 |
|                                   | Rendement annuel moyen                                                                                    | 3.9%                      | 2.3%                       |
| Favorable                         | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                    | CHF 11 410                | CHF 12 820                 |
|                                   | Rendement annuel moyen                                                                                    | 14.1%                     | 8.6%                       |

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2019 et 2022.

Scénario intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2016 et 2019.

Scénario favorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2022 et 2025.

### Que se passe-t-il si UBS Asset Management (Europe) S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les pertes ne sont pas couvertes par un système d'indemnisation ou de garantie des investisseurs. En outre, en ce qui concerne UBS Europe SE, Luxembourg Branch, qui, en tant que dépositaire du fonds, est responsable de la détention de ses actifs (le "dépositaire"), il existe un risque potentiel de défaillance en cas de perte des actifs du fonds détenus par l'administrateur fiduciaire. Ce risque de défaillance est toutefois limité, car l'administrateur fiduciaire est tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs de ceux du fonds. L'administrateur fiduciaire est responsable envers le fonds ou les investisseurs du fonds de la perte d'un instrument financier conservé par le dépositaire ou l'un de ses agents, sauf si le dépositaire peut prouver que la perte résulte d'un événement extérieur échappant à son contrôle.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps

Le tableau présente les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). - que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 CHF sont investis.

|                                 | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 3 ans |
|---------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux                    | CHF 215                   | CHF 654                    |
| Incidence des coûts annuels (*) | 2.1%                      | 2.1% chaque année          |

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4.5% avant déduction des coûts et de 2.3% après cette déduction.

### Composition des coûts

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie                         |                                                                                                                                                                                                                                                              | Si vous sortez après 1 an |
|-------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| Coûts d'entrée                                                    | Nous ne facturons pas de frais initiaux.                                                                                                                                                                                                                     | CHF 0                     |
| Coûts de sortie                                                   | Nous ne prélevons pas de frais de retrait pour ce produit, mais la personne qui vous le vend peut le faire.                                                                                                                                                  | CHF 0                     |
| Coûts récurrents prélevés chaque année                            |                                                                                                                                                                                                                                                              |                           |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 1.4% de la valeur de votre placement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts effectifs de l'an dernier. Pour les produits lancés depuis moins d'un an, il s'agit d'une estimation basée sur les coûts représentatifs.                         | CHF 138                   |
| Coûts de transaction                                              | 0.5% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | CHF 52                    |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions              |                                                                                                                                                                                                                                                              |                           |
| Commissions liées aux résultats                                   | Des commissions de performance peuvent être payées dans certaines conditions décrites dans le prospectus. La commission de performance maximum s'élève à 8.00% de la surperformance par rapport à l'indice de référence.                                     | CHF 30                    |

Pour obtenir des informations supplémentaires sur les frais, veuillez vous reporter au prospectus qui est disponible à l'adresse [www.ubs.com/ame](http://www.ubs.com/ame)

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée: 3 an(s)

La période de détention recommandée pour ce produit est de 3 an(s). Il s'agit de la période de détention recommandée au regard des risques et de la performance escomptée du produit. Veuillez noter que le rendement attendu n'est pas garanti. Plus la période effective de détention s'éloignera de la période de détention recommandée pour le produit, plus le risque de perte effectif s'écartera des hypothèses établies pour ce produit. Selon vos besoins et vos restrictions, une durée de détention différente pourrait être plus adaptée à votre situation. Par conséquent, nous vous recommandons d'évoquer cet aspect avec votre conseiller à la clientèle. Les souscriptions et les rachats de Parts du Compartiment pourront avoir lieu chaque Jour ouvrable au Luxembourg.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez une plainte concernant le produit, le fabricant du produit ou la personne qui vous a recommandé ou vendu le produit, veuillez contacter votre conseiller clientèle ou nous contacter à [www.ubs.com/ame-regulatorydisclosures](http://www.ubs.com/ame-regulatorydisclosures)  
UBS Asset Management (Europe) S.A., The Complaint handling Director, 33A, Avenue J.F. Kennedy, B.P.91, L-2010 Luxembourg,  
Email: [OL-UBSAME-complainthandling@ubs.com](mailto:OL-UBSAME-complainthandling@ubs.com)

## Autres informations pertinentes

Les informations sur les calculs des scénarios de performances passées et précédentes sont disponibles sur [www.ubs.com/ame](http://www.ubs.com/ame)

Représentant suisse: UBS Fund Management (Switzerland) AG, Aeschenvorstadt 1, CH-4051 Bâle. Agent payeur: UBS Switzerland AG, Bahnhofstrasse 45, CH-8001 Zurich et ses filiales en Suisse. Pour obtenir les documents: Le prospectus, le document d'information clé pour l'investisseur et les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels (sous réserve de disponibilité) peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant et sur [www.swissfunddata.ch](http://www.swissfunddata.ch).

